



REQUÊTE D'ANALYSE POUR LES AGENTS PATHOGÈNES SPÉCIAUX

Agents pathogènes spéciaux
Laboratoire national de microbiologie
1015 Rue Arlington, Winnipeg (MB) R3E 3R2
Téléphone : (204) 789-6019/7032 Télécopieur : (204) 789-2140
Pour une consultation urgente en dehors des heures normales de bureau : 1-866-262-8433

INFORMATION SUR L'EXPÉDITEUR

NOM :

ADRESSE :

VILLE :

PROVINCE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

TÉLÉCOPIEUR :

INFORMATION SUR LE PATIENT

NOM-CODE :

DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ) :

SEXE : M F

VILLE :

AUTRE INFORMATION :

ANTÉCÉDENTS DE VOYAGE

ENDROIT(S) DE VOYAGE:

DATES DE DÉPART/RETOUR (AAAA-MM-JJ):

ANTÉCÉDENTS CLINIQUES

INFORMATION SUR L'ÉCHANTILLON

NUMÉRO DE L'ÉCHANTILLON: TYPE D'ÉCHANTILLON (SÉRUM, SANG, ÉCOUVILLON): DATE DE PRÉLÈVEMENT (AAAA-MM-JJ):

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

PATHOGÈNE SUSPECTS - PIU NON RÉQUIS

- SYNDROME PULMONAIRE DÛ AU HANTAVIRUS
- FIÈVRE HÉMORRAGIQUE AVEC SYNDROME RÉNAL DÛ AU HANTAVIRUS
- VIRUS DE LA CHORIOMÉNINGITE LYMPHOCYTAIRE (VCML)
- VIRUS DU MOLLUSCUM CONTAGIOSUM
- PARAPOXVIRUS SPP. ORTHOPOXVIRUS SPP.
- VIRUS DE L'ORTHOPOXVIROSE SIMIENNE
- VIRUS DE LA FIÈVRE DE LA VALLÉE DU RIFT
- VIRUS DU BAS-CONGO
- VIRUS RESPONSABLE DU SYNDROME DE FIÈVRE SÉVÈRE AVEC THROMBOCYTOPÉNIE

PATHOGÈNE SUSPECTS - PIU* RÉQUIS

- VIRUS EBOLA ET MARBURG
- ARENAVIRUS DU NOUVEAU MONDE
- VIRUS DE LA FIÈVRE HÉMORRAGIQUE DE CRIMÉE-CONGO
- VIRUS DE L'HERPÈS B VIRUS LASSA
- VIRUS DE LA VARIOLE VIRUS NIPAH ET HENDRA
- VIRUS DE LA FORÊT KYASANUR
- VIRUS DE LA FIÈVRE HÉMORRAGIQUE D'OMSK
- VIRUS DU COMPLEXE DES ENCÉPHALITES À TIQUES

*<https://rcrsp.canada.ca/gts/faces/public/documents/rg4Tdg-flowchart.xhtml?lang=fr>

TEST REQUIS

- SÉROLOGIE DÉTECTION MOLÉCULAIRE
- L'ISOLEMENT DU VIRUS
- SÉQUENÇAGE DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Veillez consulter les fiches de renseignements sur les analyses du Guide des services avant de demander des tests.

Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) offre gratuitement des services de référence et de diagnostic. Le client et le LNM sont d'accord pour que cette réquisition serve d'entente pour que le LNM fournisse les analyses, tel que décrit dans le Guide des services, pour les tests demandés ci-dessus.